

Déclaration CFDT au CE extraordinaire du 16 janvier 2008

La CFDT considère que le recours aux samedi imposés ou aux aménagements d'horaires ne doit être que ponctuel et ne peut être en aucun cas la réponse adéquate au regard de la déflation d'effectifs que nous subissons actuellement, et ce, alors même qu'on nous annonce la montée en cadence du programme A380 et la montée en puissance du programme A350.

La CFDT réaffirme que le recours aux heures supplémentaires doit rester exceptionnel et qu'elles doivent être au volontariat.

De plus, que se soit au sujet des deux samedi imposés (les 17 et 24 janvier) sur la chaîne A320 de Comète ou, plus généralement, pour toutes les heures supplémentaires, la CFDT considère que les salariés doivent avoir le libre choix entre la récupération, le paiement de celles-ci et le placement sur le CET.

En 2008, les salariés ont déjà fait beaucoup d'efforts ; ils ont subi beaucoup de contraintes et de stress. Afin de répondre aux heures supplémentaires, les pressions sur les salariés se multiplient, que ce soit pour les prises de congés, de CET, des changements d'horaires, etc....

Les salariés font encore et toujours des efforts, alors qu'on continue, dans le même temps, à former des intérimaires qu'on finit par « jeter » en fin de contrat, ce qui est un gâchis en terme d'acquis et de savoir-faire et qui génère une frustration grandissante chez les salariés qui les forment !

De plus, après une année qui a été très difficile, il ne faudrait pas que le recours imposé aux heures supplémentaires, quand bien même il permettrait de régler d'éventuels problèmes ponctuels, entraîne un regain de tensions sur les chaînes, lequel serait, au final, beaucoup plus préjudiciable que bénéfique au bon fonctionnement de l'entreprise.

C'est pourquoi, face aux besoins manifestes de personnel, la CFDT réaffirme la nécessité d'embaucher afin de faire face aux importants plans de charge à venir comme aux challenges de l'A380 et de l'A350.